



**De: Andreas Büscher
et Bente Sivertsen**

QUESTIONNAIRE

**Enquête sur la situation des soins
infirmiers et obstétricaux dans les pays
de la Région européenne de l'OMS
2008**



QUESTIONNAIRE

**Enquête sur la situation
des soins infirmiers et obstétricaux
dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008**

**Andreas Büscher
et Bente Sivertsen**

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

Les demandes concernant les publications du Bureau régional sont à adresser à :

Service des publications
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Scherfigsvej 8
DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Vous pouvez également remplir un formulaire de demande de documentation, d'informations sanitaires ou d'autorisation de reproduire/traduire sur le site Web du Bureau régional (<http://www.euro.who.int/PubRequest?language=French>).

© Organisation mondiale de la santé 2008

Tous droits réservés. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé accueillera favorablement les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire ses publications, en partie ou intégralement.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation mondiale de la santé, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. Les opinions exprimées par les auteurs, rédacteurs et groupes d'experts ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé ou la politique arrêtée par cette dernière.

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

Infirmiers et sages-femmes : un atout pour la santé

**Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux
dans les pays de la Région européenne de l'OMS**

En 2000, les ministres de la Santé de la Région européenne de l'OMS ont adopté la Déclaration de Munich « les infirmiers et les sages-femmes : un atout pour la santé » lors de la deuxième Conférence ministérielle de l'OMS sur les soins infirmiers et obstétricaux tenue à Munich (Allemagne). La Déclaration de Munich est, en Europe, l'un des principaux documents internationaux énonçant des politiques qui soit explicitement consacré aux défis actuels de la santé publique, et à la contribution potentielle des infirmiers et des sages-femmes à leur résolution.

Dans la Déclaration de Munich, les ministres de la Santé soulignent que les infirmiers et les sages-femmes constituent un atout politique et social important, sont une ressource pour la santé publique et assurent l'offre de services de santé de qualité, accessibles, équitables, rationnels et adaptés tenant compte des droits et des besoins changeants des individus. L'application des principes de la Déclaration de Munich a été évaluée à deux reprises par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. La première enquête a été réalisée en 2001 et a permis de mettre en évidence des résultats plutôt décevants ainsi que des progrès limités en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures et la concrétisation, au sein des systèmes de santé, des conditions adéquates permettant aux infirmiers et aux sages-femmes d'exploiter leur plein potentiel. La deuxième enquête de 2004, en revanche, a permis de recenser de véritables changements à cet égard. Cependant, des obstacles et des problèmes persistent. Les pays doivent, en outre, faire face à de nouveaux défis de santé publique depuis ces dix dernières années, et demandent une action de la part des décideurs en matière de soins de santé et du secteur des soins infirmiers et obstétricaux.

La présente enquête vise à sonder la situation des soins infirmiers et obstétricaux près d'une décennie après la Déclaration de Munich, et à recenser les domaines nécessitant une plus grande reconnaissance internationale et l'élaboration de stratégies. Pour ce faire, cette enquête réalisée par le Programme des soins infirmiers et obstétricaux du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe prend en compte des statistiques internationales ainsi que des données qualitatives et quantitatives fournies par les ministères de la Santé et les Associations nationales d'infirmiers/sages-femmes par le biais de ce questionnaire.

Vous pouvez télécharger le questionnaire à partir du site Web de l'OMS, ou demander une version électronique du document par courriel au Programme des soins infirmiers et obstétricaux du Bureau régional de l'Europe à Copenhague. Le questionnaire est disponible en français, en allemand, en anglais et en russe. Pour des raisons pratiques et afin de faciliter l'analyse des données, nous vous recommandons de bien vouloir remplir la version électronique du questionnaire. Néanmoins, vous pouvez également imprimer le document, le remplir et nous le renvoyer par fax ou par courrier à l'adresse suivante :

Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
Programme des soins infirmiers et obstétricaux
c/o Bente Sivertsen
Conseillère régionale pour les soins infirmiers et obstétricaux
Scherfigsvej 8
DK-2100 Copenhague Ø
Danemark
E-mail: bes@euro.who.int
Téléphone: +45 3917 1355
Téléfax: +45 3917 1862.

Nous vous remercions de votre soutien à cette importante enquête.

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

Veillez noter que, dans certains pays de la Région européenne, « infirmiers » et « sages-femmes » sont deux professions bien distinctes, alors que dans d'autres, les soins obstétricaux sont une spécialisation des soins infirmiers. Si les infirmiers et les sages-femmes sont deux spécialités distinctes, veuillez remplir ce questionnaire séparément pour les deux professions.

1. Volonté et engagement politiques	
Cette question d'ordre général vise à recenser les débats politiques au niveau des pouvoirs publics et des associations professionnelles.	
Question	Réponse
a) Les pouvoirs publics ont-ils fait des déclarations en ce qui concerne les soins infirmiers et/ou obstétricaux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, quel genre de déclarations et à quel sujet ?	
b) Les associations nationales d'infirmiers et/ou de sages-femmes sont-elles intervenues pour obtenir et/ou impulser un engagement de la part des pouvoirs publics et/ou de la société ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, comment cela a-t-il été fait ?	
2. Dans la négative, a-t-on l'intention de le faire et quels sont les obstacles qui empêchent de le faire ?	
Commentaires et observations supplémentaires.	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

2. Les défis de la santé publique dans les pays de la Région européenne de l'OMS

Les politiques relatives aux ressources humaines pour la santé dépendent dans une large mesure des défis auxquels font face actuellement les pays en matière de santé publique, et de ceux auxquels ils devront être confrontés à l'avenir. Cette question doit permettre d'en savoir davantage sur les défis des différents pays dans ce domaine, et de sonder leur influence sur les politiques en matière de soins infirmiers et obstétricaux.

Question	Réponse
<p>a) Selon vous, quels sont les principaux défis de santé publique auxquels est confronté votre pays ? (Veuillez cocher les cases adéquates et, si possible, les classer par ordre d'importance dans votre pays en les numérotant.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nombre croissant de personnes atteintes de maladies chroniques <input type="checkbox"/> Accès à des soins de santé primaires <input type="checkbox"/> Assurer un effectif adéquat de professionnels de santé dans les systèmes de soins de santé <input type="checkbox"/> Aggravation des inégalités sanitaires <input type="checkbox"/> Besoin croissant de soins à long terme <input type="checkbox"/> Maladies transmissibles <input type="checkbox"/> Expatriation des professionnels des soins de santé <input type="checkbox"/> Financement adéquat des soins de santé <input type="checkbox"/> Élaboration d'un système de soins de santé viable <input type="checkbox"/> Nombre croissant de personnes atteintes de problèmes de santé mentale <input type="checkbox"/> Risques liés à l'hygiène de l'environnement <input type="checkbox"/> Risques liés à la santé de la mère et de l'enfant <input type="checkbox"/> Maladies non transmissibles <input type="checkbox"/> Traumatismes <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____
<p>b) Les infirmiers et les sages-femmes ont-ils un rôle particulier à jouer afin de relever ces défis ? Dans l'affirmative, dans quels domaines ? (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nombre croissant de personnes atteintes de maladies chroniques <input type="checkbox"/> Accès à des soins de santé primaires <input type="checkbox"/> Assurer un effectif adéquat de professionnels de santé dans les systèmes de soins de santé <input type="checkbox"/> Aggravation des inégalités sanitaires <input type="checkbox"/> Besoin croissant de soins à long terme <input type="checkbox"/> Maladies transmissibles <input type="checkbox"/> Expatriation des professionnels des soins de santé <input type="checkbox"/> Financement adéquat des soins de santé <input type="checkbox"/> Élaboration d'un système de soins de santé viable <input type="checkbox"/> Nombre croissant de personnes atteintes de problèmes de santé mentale <input type="checkbox"/> Risques liés à l'hygiène de l'environnement <input type="checkbox"/> Risques liés à la santé de la mère et de l'enfant <input type="checkbox"/> Maladies non transmissibles <input type="checkbox"/> Traumatismes <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

3. Législation et réglementation professionnelle en matière de soins infirmiers et/ou obstétricaux

La manière dont les infirmiers et les sages-femmes peuvent contribuer, au sein d'un pays, aux besoins du système de santé dépend dans une large mesure de la législation et de la réglementation régissant et organisant la pratique professionnelle. La législation et la réglementation permettent de déterminer qui pourra exercer la profession d'infirmier et de sage-femme, et d'établir le champ d'activité caractérisant la performance professionnelle.

Les précédentes enquêtes sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans la Région européenne de l'OMS ont permis de recenser plusieurs faiblesses empêchant les infirmiers et les sages-femmes d'exploiter leur plein potentiel, à savoir le manque de ressources financières dans ce domaine, ainsi que les difficultés rencontrées lors de la définition de leur rôle respectif.

Cependant, beaucoup de pays ont fait état de progrès particulièrement positifs, abandonnant la définition des rôles selon l'usage au profit d'une définition établie par législation. Dans cette enquête, l'accent devrait être mis sur le mode de définition du rôle des infirmiers et/ou des sages-femmes. En outre, il serait souhaitable d'avoir un aperçu plus détaillé des définitions existantes et du champ d'activité professionnelle dans les différents pays. Par conséquent, nous demandons explicitement que soient incluses ou jointes la définition et la législation relatives aux soins infirmiers et obstétricaux dans votre pays, si celles-ci sont disponibles en français, allemand, anglais ou russe.

Question	Réponse
a) Comment définit-on le rôle d'un infirmier et/ou d'une sage-femme ?	<input type="radio"/> Par législation <input type="radio"/> Selon l'usage <input type="radio"/> Par la pratique
b) Quelle est la définition d'un infirmier/d'une sage-femme dans votre pays ? (Vous pouvez joindre un fichier ou préciser une adresse Internet dans votre réponse.)	
c) Quel est le champ d'activité professionnelle des infirmiers et des sages-femmes de votre pays ? (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)	<input type="radio"/> Promotion de la santé <input type="radio"/> Soins hospitaliers <input type="radio"/> Soins en maison de repos <input type="radio"/> Soins à domicile <input type="radio"/> Soins de santé de proximité/publique <input type="radio"/> Aide au traitement médical <input type="radio"/> Rôle indépendant dans les régimes de traitement <input type="radio"/> Prescription de médicaments/d'appareils fonctionnels, etc. <input type="radio"/> Prise en charge de cas <input type="radio"/> Conseil et information aux patients <input type="radio"/> Autre (précisez) : _____
d) Qui est responsable de la réglementation en matière de soins infirmiers et obstétricaux ? (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)	<input type="radio"/> Organisme professionnel autoréglementaire <input type="radio"/> Ministère national de la Santé <input type="radio"/> Autorités sous-nationales/fédérales/régionales <input type="radio"/> Organe interdisciplinaire au sein du système de soins de santé <input type="radio"/> Autre (précisez) : _____
e) Quels aspects sont couverts par le cadre législatif régissant les soins infirmiers et obstétricaux dans votre pays ? (Veuillez	<input type="radio"/> Définition et champ d'activité d'un organe de réglementation <input type="radio"/> Définition de soins infirmiers/obstétricaux

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

cocher toutes les cases appropriées.)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rôle des infirmiers/sages-femmes ○ Catégories/niveaux des infirmiers/sages-femmes ○ Conditions d'admission aux programmes de formation professionnelle de base dans le domaine des soins infirmiers et obstétricaux (telles que l'âge et le nombre d'années d'étude) ○ Durée de la formation de base ○ Conditions d'obtention de l'agrément/l'autorisation/l'inscription pour pratiquer en tant qu'infirmier/que sage-femme ○ Conditions de maintien de l'agrément/l'autorisation/l'inscription pour pratiquer en tant qu'infirmier/que sage-femme ○ Normes en matière de formation ○ Normes en matière de pratique ○ Formation continue/spécialisation ○ Normes en matière de conduite/discipline ○ Autre (précisez) : _____
f) A-t-on l'intention de modifier le cadre législatif existant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, pour quelles raisons ?	
Les infirmiers et les sages-femmes sont-ils conscients de leur potentiel ? Selon vous, quelle est l'autoperception professionnelle ?	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

4. Formation de base, continue et supérieure

La formation de base et continue des infirmiers et des sages-femmes est l'un, sinon le principal, facteur contribuant à la réalisation de leur plein potentiel dans les systèmes de soins de santé. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a lancé une Stratégie pour la formation de base des infirmiers et des sages-femmes, ainsi que pour leur formation continue. Les années précédentes, la mise en œuvre de la stratégie pour la formation de base a été évaluée par la méthodologie d'analyse prospective. Cette année, l'évaluation sera incluse dans la présente enquête.

Question	Réponse
a) Combien d'années d'études sont nécessaires pour s'inscrire à un programme de formation de base pour infirmiers et/ou sages-femmes ?	
b) Quel est le niveau de qualification professionnelle après avoir terminé avec succès la formation de base ?	<input type="checkbox"/> Qualification professionnelle : _____ <input type="checkbox"/> Université (ou établissement équivalent d'enseignement supérieur)
c) Quel est le statut des étudiants durant leur formation de base ?	<input type="checkbox"/> Employés d'un service de soins de santé <input type="checkbox"/> Étudiants <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____
d) Caractéristiques du programme de formation de base des infirmiers/sages-femmes. (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)	<input type="checkbox"/> Fondé sur la recherche/des preuves scientifiques et factuelles <input type="checkbox"/> Fondé sur les compétences <input type="checkbox"/> Compétences liées à la pratique hospitalière <input type="checkbox"/> Compétences liées à la pratique dans les services de proximité <input type="checkbox"/> Compétences liées à la pratique en milieu institutionnel de longue durée <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____
e) Est-ce que le cadre de la formation théorique et pratique de base est officiellement accrédité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
f) La formation théorique et pratique est-elle assurée par des infirmiers/sages-femmes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, les infirmiers et les sages-femmes sont-ils titulaires d'un diplôme équivalent à celui requis pour les enseignants dans d'autres professions ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2. Dans la négative, qui assure la formation théorique et pratique des infirmiers et des sages-femmes dans le domaine des soins infirmiers et/ou obstétricaux ?	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

g) Des départements universitaires/facultés/écoles ont-ils été établis afin de dispenser une formation professionnelle complète aux infirmiers et aux sages-femmes (formation préalable à l'inscription au registre post-scolaire et continue, niveaux maîtrise et doctorat) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
h) Comment s'intègrent ces départements dans le système national d'éducation et de soins de santé ?	
i) Quand est-ce que ces programmes ont-ils été établis ?	
j) La formation en soins infirmiers et obstétricaux a-t-elle connu des changements importants au cours de ces cinq dernières années au niveau de... (veuillez cocher toutes les cases appropriées).	<input type="checkbox"/> L'enseignement de premier et de deuxième cycles (de base) ? <input type="checkbox"/> L'enseignement supérieur ? <input type="checkbox"/> La formation continue ? <input type="checkbox"/> Aucun changement
k) Selon vous (expliquez), les besoins du secteur sanitaire en infirmiers et sages-femmes diplômés de l'université seront-ils satisfaits ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Quel pourcentage d'infirmiers et de sages-femmes devrait bénéficier de ce niveau de formation ?	
2. Quel est le pourcentage actuel ?	
l) Existe-t-il dans votre pays des possibilités d'apprentissage en commun pour les infirmiers, les sages-femmes et les médecins ? Dans l'affirmative, à quel niveau de formation, à quelle échelle ou dans quel domaine en particulier ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
m) Existe-il des possibilités de formation interdisciplinaire avec d'autres professions (par exemple, les travailleurs sociaux, les kinésithérapeutes, etc.) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

5. Rémunérations, reconnaissance et perspectives de carrière équitables

Afin de pouvoir contribuer dans une large mesure à la résolution des défis actuels de la santé publique, il faut que le développement ou l'avancement professionnel des infirmiers et des sages-femmes se base sur des rémunérations, une reconnaissance et des perspectives de carrière équitables. En 2004, le résultat de l'enquête avait dressé un tableau très hétérogène de la situation. Si, dans certains pays, ces principes du développement professionnel avaient été presque atteints, dans d'autres, les infirmiers et les sages-femmes ne pouvaient pas vivre de leur salaire. Comme les professions d'infirmiers et de sages-femmes sont surtout des professions féminines, la question est de savoir si cet aspect influence les rémunérations, la reconnaissance et les perspectives de carrière et, dans l'affirmative, de quelle manière.

Question	Réponse
a) Quel est le salaire d'un infirmier et/ou d'une sage-femme ?	
1. Par rapport à d'autres professions, comment évalueriez-vous le salaire moyen national (lorsque les données sont disponibles) ?	<input type="checkbox"/> Correspond à la moyenne <input type="checkbox"/> Supérieur à la moyenne <input type="checkbox"/> Inférieur à la moyenne
b) Quelle a été l'évolution au cours de ces cinq dernières années ?	
c) Quelles sont les perspectives de carrière dans le domaine des soins infirmiers et/ou obstétricaux ?	
d) Existe-t-il une structure officielle en matière de rémunération et de carrière ? Dans l'affirmative, quels en sont les principes directeurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
e) Existe-t-il des questions liées au sexe en ce qui concerne cette structure ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
f) Existe-t-il, chez les infirmiers et les sages-femmes, une tendance à rechercher de meilleures perspectives de carrière en dehors de leur profession ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

6. Stratégies de planification des effectifs

Dans l'évaluation réalisée en 2004 sur les soins infirmiers et obstétricaux, l'effectif réel des pays participants (30 sur 50) se chiffrait à 2,9 millions d'infirmiers et de sages-femmes. Or, seul un nombre limité de pays avait mis en œuvre une stratégie ciblée en matière de ressources humaines. Dans la présente enquête, ce qui nous intéresse particulièrement est de savoir si les raisons justifiant l'absence de stratégie à cet égard (manque de données, de financement, d'évaluation des besoins à venir) ont changé ou sont encore valables.

Question	Réponse
a) Combien d'infirmiers et de sages-femmes qualifiés le pays compte-t-il ?	Échelle : <input type="checkbox"/> <250 <input type="checkbox"/> 251-1 000 <input type="checkbox"/> 1 001-10 000 <input type="checkbox"/> 10 001-50 000 <input type="checkbox"/> 50 001-100 000 <input type="checkbox"/> 100 001-200 000 <input type="checkbox"/> 200 001-500 000 <input type="checkbox"/> >500 000 Infirmiers : _____ Sages-femmes : _____
b) De combien d'infirmiers et de sages-femmes se compose l'effectif actuel ?	Infirmiers : _____ Sages-femmes : _____
c) Selon les estimations, de combien d'infirmiers et de sages-femmes le système de soins de santé a-t-il actuellement besoin ou aura-t-il besoin à l'avenir ?	Infirmiers : _____ Sages-femmes : _____
d) Au cours de ces dernières années, a-t-on assisté à une hausse ou une baisse importante du nombre d'infirmiers et de sages-femmes qualifiés ? Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons (départ à la retraite, migration, changement de profession, etc.) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Hausse <input type="checkbox"/> Baisse
e) Existe-t-il une politique relative aux effectifs reposant sur des hypothèses explicites quant aux besoins à venir ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
f) Existe-t-il une stratégie de planification des effectifs dans votre pays ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
g) Ces stratégies posent-elles problèmes ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

h) Des politiques et des programmes ont-ils été mis en place afin d'assurer un environnement professionnel favorable à la santé et de qualité pour les infirmiers et les sages-femmes ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	---

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

7. Les obstacles empêchant les infirmiers et les sages-femmes d'exploiter leur plein potentiel

Outre le cadre législatif et réglementaire, il existe peut-être d'autres obstacles empêchant les infirmiers et les sages-femmes d'exploiter leur plein potentiel. Les enquêtes réalisées précédemment ont permis de conclure que des systèmes de soins de santé à dominante médicale et des ressources financières insuffisantes constituaient d'importants problèmes à cet égard. Or, d'autres aspects sociaux tels que le rôle des femmes dans la société ou la disponibilité de jeunes désireux d'embrasser la profession d'infirmier ou de sage-femme peuvent s'avérer déterminants.

Question	Réponse
a) Quels sont les obstacles empêchant les infirmiers et les sages-femmes d'exploiter leur plein potentiel ? (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)	<input type="checkbox"/> Systèmes de soins de santé à dominante médicale <input type="checkbox"/> Manque de ressources financières <input type="checkbox"/> Problèmes liés à la définition de leur rôle professionnel <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____
b) Existe-il des obstacles liés au sexe ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
c) Existe-il des obstacles liés au statut professionnel ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
d) Existe-t-il une politique nationale pour le recrutement et le maintien à son poste (rétention) du personnel ? Dans l'affirmative, est-elle sensible aux spécificités des sexes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
e) Est-ce que les politiques de recrutement d'autres pays (par exemple, les pays d'Europe occidentale qui attirent les infirmiers d'Europe de l'Est) ont un impact sur l'effectif des infirmiers et/ou des sages-femmes de votre pays ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
f) Quel est le rapport approximatif hommes/femmes :	<input type="radio"/> dans la profession d'infirmier <input type="radio"/> dans le système de soins de santé dans son ensemble
g) Comment le grand public perçoit-il les infirmiers et les sages-femmes ?	
1. Est-ce que les médias font état de problèmes en ce qui concerne les soins infirmiers et les soins obstétricaux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

8. Prise de décisions à tous les niveaux

Pour renforcer le rôle et la contribution des soins infirmiers et obstétricaux dans les systèmes de soins de santé, il faut que ces deux professions participent à la prise de décisions à tous les niveaux de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. La manière la plus efficace d'assurer cette participation semble être de nommer un directeur général des soins infirmiers au ministère de la Santé. Les infirmiers et les sages-femmes peuvent également contribuer à la prise de décisions en participant régulièrement et en siégeant aux conseils exécutifs et consultatifs. Dans cette section, nous nous intéressons particulièrement au type de décisions auxquelles participent les infirmiers et les sages-femmes, à savoir celles liées aux questions des soins infirmiers et obstétricaux ou celles concernant les soins de santé en général.

Question	Réponse
a) Dans quelle mesure les infirmiers et les sages-femmes sont-ils reconnus comme des parties prenantes aux différents échelons par les pouvoirs publics, et comment participent-ils au processus de prise de décisions au niveau des administrations sanitaires nationales et sous-nationales ?	
b) Quelle est la contribution actuelle des infirmiers et des sages-femmes au processus de prise de décisions relatives aux questions sanitaires ?	
c) Quelles stratégies les infirmiers et les sages-femmes adoptent-ils eux-mêmes pour contribuer à la prise de décisions à tous les niveaux ?	
d) Comment la contribution des infirmiers et des sages-femmes est-elle reçue par les autorités compétentes ? Est-elle prise en compte dans la formulation des politiques ?	
e) Comment peut-on comparer la participation des infirmiers et des sages-femmes à la prise de décisions à celle d'autres groupes dans le secteur de la santé ?	
f) Quelle est l'importance de la participation des infirmiers et des sages-femmes dans la prise de décisions sanitaires dans votre pays (pourcentage du nombre de décisions) ?	<input type="radio"/> Niveau national : _____ <input type="radio"/> Premier niveau sous-national (régions, États fédérés, districts, etc.) : _____ <input type="radio"/> Niveau local : _____

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

9. Rôle dans le développement de la santé publique et des collectivités

Au cours de ces dernières années, des progrès considérables ont été signalés en matière de participation des infirmiers et des sages-femmes dans le développement de la santé publique et des collectivités : leur rôle à cet égard est en effet de plus en plus important. Cependant, plusieurs facteurs limitent cette contribution, comme le manque de ressources financières et de politiques de remboursement pour les services de soins de santé. Une partie non négligeable des soins infirmiers et obstétricaux sont mis en œuvre dans le cadre de programmes et de services axés sur la famille qui, justement, reconnaissent le rôle inestimable des familles dans l'adoption de comportements sanitaires, et la prise en charge des membres de la famille souffrant de problèmes de santé. De tels programmes et services pourraient être assurés, par exemple, par l'infirmier de famille.

Question	Réponse
a) Est-ce que les infirmiers et les sages-femmes contribuent aux débats sur les priorités de la santé publique au niveau des pouvoirs publics ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, comment ?	
2. Dans la négative, pourquoi ?	
b) Les infirmiers et les sages-femmes reçoivent-ils une formation spéciale dans le domaine de la santé publique et des politiques y afférents ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, comment ?	
2. Dans la négative, projette-t-on d'inclure la santé publique et les politiques de santé publique dans les programmes de formation ?	
c) Quelles mesures sont requises pour établir/consolider le rôle des infirmiers et des sages-femmes dans le développement de la santé publique et des collectivités ?	
d) Existe-t-il des programmes ou des services de proximité axés sur les familles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, où sont-ils basés ? Et quelle en est la structure ?	
2. Dans la négative, pourquoi de tels programmes et services n'ont-ils pas été créés ?	
e) Votre pays a-t-il entièrement ou partiellement appliqué le concept de l'infirmier de famille de l'OMS ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, dans quelle mesure et quelle en est l'expérience ?	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

2. Dans la négative, projette-t-on de le faire dans un avenir proche, et a-t-on besoin de tout soutien particulier ?	
--	--

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

10. Évaluation et qualité des services de soins infirmiers et obstétricaux

En 2004, seuls très peu de pays ont signalé avoir pris des mesures pour évaluer les services de soins infirmiers et obstétricaux. Là où de telles mesures ont été mises en place, l'évaluation est généralement réalisée à l'aide d'indicateurs prédéfinis.

Question	Réponse
a) Des mesures ont-elles été prises pour évaluer les services de soins infirmiers et obstétricaux ? Dans l'affirmative,	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. qui est chargé de l'évaluation ?	
2. a-t-on adopté une législation ou une réglementation sur la qualité de ces services ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3. existe-t-il des normes de pratique professionnelle ? Dans l'affirmative, pouvez-vous fournir quelques exemples ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4. quels indicateurs sont utilisés pour déterminer la qualité de ces services ?	
5. si aucune mesure n'a été mise en place, a-t-on l'intention de le faire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
b) Existe-t-il des rapports publics sur la qualité des soins infirmiers et obstétricaux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, quels sont les principaux problèmes et progrès dans ce domaine ?	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

11. Base de données sur les soins infirmiers et obstétricaux	
Des données et des informations sur les soins infirmiers et obstétricaux sont nécessaires pour diverses raisons d'ordre régional, national et international. Dans cette section, il est demandé de préciser la base de données à l'origine des informations sur les soins infirmiers et obstétricaux, et la personne/l'entité chargés de la collecte, de l'analyse et de la présentation de ces données.	
Question	Réponse
a) Existe-t-il un registre national des infirmiers ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, qui est chargé de l'administration du registre et de la précision des données reprises ?	
2. Dans la négative, existe-t-il un autre moyen de contrôler le nombre réel d'infirmiers/sages-femmes dans votre pays ?	
b) Est-ce que des faits liés aux soins infirmiers et obstétricaux sont-ils inclus dans les statistiques nationales ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, quel type de données sont incluses, et quels sont les chiffres actuels ?	Nombre d'infirmiers : _____ Nombre de sages-femmes : _____ Employeurs des infirmiers et des sages-femmes : _____ Nombre d'hôpitaux : _____ Nombre de maisons de retraite : _____ Nombre d'agences/de services de soins à domicile : _____ Nombre d'établissements d'enseignement/de formation pour infirmiers et sages-femmes : _____ Autre (précisez) : _____
c) Quelle est la fréquence de mise à jour des bases de données existantes sur les soins infirmiers et obstétricaux ?	<input type="checkbox"/> continue <input type="checkbox"/> tous les ans <input type="checkbox"/> tous les deux ans <input type="checkbox"/> tous les trois ans <input type="checkbox"/> tous les quatre ans <input type="checkbox"/> tous les cinq ans

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

12. Bases de connaissances et de données factuelles sur les soins infirmiers et obstétricaux	
L'enquête réalisée en 2004 a permis de révéler que les infirmiers et les sages-femmes de beaucoup de pays entreprenaient leur propre recherche ou participaient à des activités de recherche interdisciplinaire sur les soins de santé. Cependant, seul un nombre limité de pays garantissent un financement régulier de la recherche sur les soins infirmiers et obstétricaux, ou permettent aux infirmiers et aux sages-femmes de poursuivre une carrière dans ce domaine de la recherche.	
Question	Réponse
a) Existe-t-il une stratégie nationale de la recherche dans le domaine des soins infirmiers et obstétricaux ? Dans l'affirmative, quels sont les thèmes/sujets couverts ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Quelles institutions soutiennent cette recherche ?	
b) Les infirmiers et les sages-femmes ont-ils la possibilité de préparer des diplômes de recherche dans leur domaine de spécialité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. ou de telles options sont-elles uniquement disponibles dans d'autres disciplines ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2. ou doivent-ils s'expatrier pour obtenir une formation et poursuivre une carrière dans le domaine de la recherche ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
c) Quels sont les domaines de recherche qui intéressent les étudiants ?	
d) S'il n'existe toujours pas d'établissements de recherche sur les soins infirmiers et obstétricaux :	
1. existe-t-il des liens avec d'autres pays proposant une formation à la recherche ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2. existe-t-il d'autres groupes professionnels dans le pays en vue de développer les capacités de recherche ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
e) Comment les résultats de la recherche sont-ils diffusés dans le pays ?	

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

<p>1. Existe-t-il des revues diffusant les résultats de la recherche ? Dans l'affirmative, savez-vous combien ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>1. Revues professionnelles sur les soins infirmiers et obstétricaux : _____</p> <p>2. Revues académiques/scientifiques sur les soins infirmiers et obstétricaux : _____</p>
<p>f) Des ressources financières sont-elles disponibles pour la recherche sur les soins infirmiers et obstétricaux ? Dans l'affirmative, quelle en est la source ? (Veuillez cocher toutes les cases appropriées.)</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Pouvoirs publics <input type="checkbox"/> Sources privées <input type="checkbox"/> Organisations non gouvernementales <input type="checkbox"/> Sociétés commerciales <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____</p>

Questionnaire - Enquête sur la situation des soins infirmiers et obstétricaux dans les pays de la Région européenne de l'OMS 2008

13. Collaboration internationale et recommandations de l'OMS

Au cours de ces dernières années, plusieurs documents sur les soins infirmiers et obstétricaux ont été produits et diffusés par le Programme des soins infirmiers et obstétricaux du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Afin d'élaborer un matériel aidant les États membres à formuler des politiques dans ce domaine, il importe de savoir comment ce matériel a été utilisé et de déterminer les besoins à venir en matière de soutien et de recommandations.

Outre l'aide directe apportée par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, la collaboration entre les pays et diverses organisations au sein des pays s'est avérée efficace. À titre d'exemple, il convient de mentionner les projets de jumelage et les accords de partenariat directs entre des organisations et/ou des pays.

Question	Réponse
a) Est-ce que les recommandations émises par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe sur les soins infirmiers et obstétricaux, quelles qu'elles soient, ont inspiré l'élaboration de politiques dans ce domaine dans votre pays ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1. Dans l'affirmative, quelle(s) recommandation(s) et à quelle fin ?	
b) Quel soutien serait utile à l'avenir ?	
c) Quels mécanismes mis en place ont contribué à renforcer la collaboration internationale et les liens avec les homologues d'autres pays ?	
d) Dans quels domaines la collaboration internationale a-t-elle été particulièrement utile ?	
e) Quelles organisations ont été les plus utiles ?	

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), créée en 1948, est une institution spécialisée des Nations Unies à qui incombe, sur le plan international, la responsabilité principale en matière de questions sanitaires et de santé publique. Le Bureau régional de l'Europe est l'un des six bureaux régionaux de l'OMS répartis dans le monde. Chacun d'entre eux a son programme propre, dont l'orientation dépend des problèmes de santé particuliers des pays qu'il dessert.

États membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Biélorus
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Ex-République yougoslave
de Macédoine
Fédération de Russie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Monaco
Monténégro
Norvège
Ouzbékistan
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République de Moldova
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tadjikistan
Turkménistan
Turquie
Ukraine

**Organisation mondiale de la santé
Bureau régional de l'Europe**

Scherfigsvej 8, DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Tél. : +45 39 17 17 17 Fax : +45 39 17 18 18 Courriel : postmaster@euro.who.int
Site Web : www.euro.who.int